
SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL
DES MINISTRES

/) ECRET N° 78/403 DU 24 MAI 1978

Portant nomination de Monsieur BOUNGOU-
BALENDET Lazare, Administrateur des SAF
de 3° échelon en qualité de Directeur
de l'Huilerie du Congo (HUILKA).

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DU PLAN

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création
du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions;

Vu l'acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organi-
sation et la structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres;

Vu l'ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative
à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire
du Congo;

Vu le décret n°78/061 du 3 Février 1978 portant stru-
cturation du Ministère de l'Industrie et du Tourisme.

Vu l'Ordonnance n°15/78 du 11 Avril 1978 portant ~~dispositif~~
de la Société Congolaise Agro Industrielle et création de trois Entre-
prises d'Etat pour venir aux droits et obligations de la Société Congo
laise Agro Industrielle ~~SIACONGO~~.
Sur décision du Comité Militaire du Parti prise le
2 Mars 1978

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur BOUNGOU-BALENDET Lazare Administrateur
des SAF de 3° échelon précédemment Directeur de Cabinet du
Ministre de l'Industrie et du Tourisme est nommé Directeur
de l'Huilerie de Mayi (HUILKA).

Article 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures
contraires.

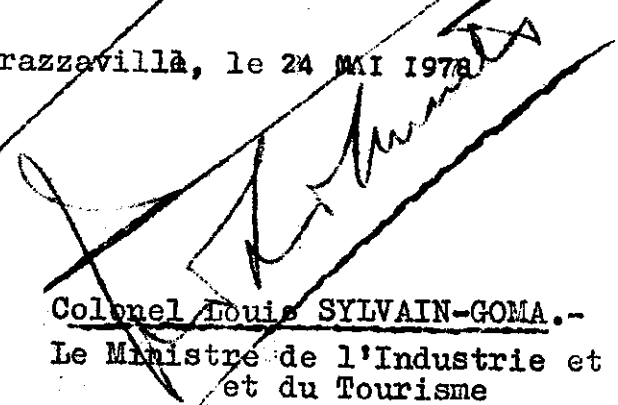
...../.....

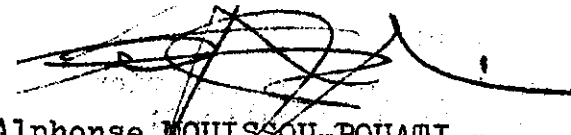


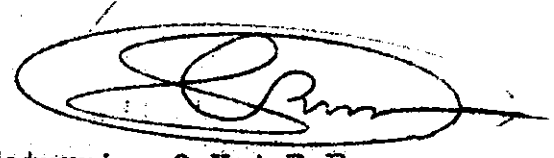
Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzavilla, le 24 mai 1978

Le Deuxième Vice-Président du Comité
Militaire du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Ministre du Plan
Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-
Le Ministre de l'Industrie et
et du Tourisme


Alphonse MOUSSOU-POUATI.-


Saturnin OKABE.-

Le Ministre des Finances


Henri LOPES.-